

**CHEMINEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE LA CTR  
DE FRANCEVILLE M'VENGUÉ POUR LES VOL  
VFR, VFR/C ET VFR SPÉCIAUX**

### I - MINIMUMS MÉTÉOROLOGIQUES

VFR normal = VH 8000 M      VV 450M  
VFR Spécial = VH 1500 M  
Hélicoptères = VH 800 M      VV 300 M

### II - POINTS DE COMPTE-RENDU

Code	Epellation	Situation géographique	Coordonnées	Rad. VOR	Dist. NM
E1	ECHO UNITE	EPILA (Pylônes)	01°37'11"S 013°37'56"E	081°	11,5
E2	ECHO DEUX	Pont sur OGOOUE	01°38'05"S 013°31'58"E	079°	5,4
NE	NOVEMBRE ECHO	Village MOKABA	01°26'44"S 013°20'28"E	334°	13,9
NM	NOVEMBRE MIKE	MOUNANA (ville)	01°23'33"S 013°10'05"E	314°	22,7
NW	NOVEMBRE WHISKY	ROCHER de MOANDA	01°33'18,73"S 013°09'04,51"E	289°	18,5
N1	NOVEMBRE UNITE	Carrefour d'OKOLOVILLE	01°29'42"S 013°31'46"E	030°	10,7
N2	NOVEMBRE DEUX	OGOUE	01°35'33"S 013°28'04"E	023°	3,9
O	OSCAR	OGOUE	01°31'37"S 013°22'19"E	331°	8,7
S	SIERRA	Sud SOSUHO	01°49'10"S 013°28'06"E	173°	10,0
SP	SIERRA PAPA	Usine hydroélectrique de POUBARA	01°45'27"S 013°33'24"E	134°	9,2
W1	WHISKY UNITE	MOYABI (Antenne)	01°41'39"S 013°17'58"E	255°	9,0
W2	WHISKY DEUX	Pont sur la LEBOMBI	01°38'15"S 013°23'38"E	288°	3,2

### III - PROCÉDURES D'ARRIVÉE

#### 3.1 Entrée dans la zone de contrôle.

Provenance N et NW (Libreville, Lastourville, Koulamoutou) par les points NM et NW

Provenance N et E (Makokou, Okondja, Akieni, Leconi) par les points NE, N1 et E1

Provenance S (Brazzaville, Bounango) par les points SP et S

Provenance W (Pointe Noire, Makabana, Mbinda, Bakoumba) par les points W1 et NW

- Le respect des itinéraires définis ci-dessus ainsi que le compte-rendu radio au passage des points significatifs sont obligatoires, sauf instructions contraires du contrôle.
- Au passage des points significatifs, les avions recevront les instructions pour poursuivre leur vol et entrer dans le circuit de l'aérodrome de destination.

#### 3.2 Altitude de vol

- L'altitude de vol minimale d'entrée dans la CTR est fixée à 2.500 FT/QNH.